



CMS Bulletin

12-2012
1 - 2013

Éditorial

Par Bert Lenten,

Secrétaire exécutif adjoint

Une année de COP est toujours chargée en travail, en particulier pour le Secrétariat. L'année suivante est censée être plus détendue, mais cela n'a manifestement pas été le cas. En 2012, de nombreuses réunions d'instruments de la CMS ont eu lieu, telles que la Sixième réunion des États signataires de l'IOSEA, la Première réunion du MdE Requins, la Première réunion du MdE Rapaces, la réunion sur la Voie de migration d'Asie centrale et la Sixième réunion des Parties d'ASCOBANS. En outre, la CMS a organisé la première réunion du Groupe de travail sur le plan stratégique, l'Atelier du Groupe de travail sur le Manuel de la famille de la CMS et la 40^{ème} Réunion du Comité permanent, pour ne citer qu'eux. Cela a représenté un vrai défi pour un Secrétariat si petit de s'occuper de toute la logistique et des préparations conséquentes dans les délais.

L'Année de la chauve-souris, une campagne des espèces très réussie, s'est achevée. Dans ce Bulletin, vous trouverez des informations sur l'élaboration en cours d'une publication détaillée sur les chauves-souris. En 2013, nous commencerons à préparer la prochaine campagne des espèces pour 2014. Nous vous en dirons plus à ce sujet au cours de l'année.

» p. 2

Contenu

■ Éditorial	1
■ Informations sur les activités de conservation	3
• La première Réunion des signataires du MdE Rapaces de la CMS fixe les stratégies de conservation	3
• Les États situés le long de la Voie de migration d'Asie centrale décident de demander l'élargissement de la zone géographique d'AEWA	4
• La stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des organisations régionales de gestion des pêches	5
• Le MdE Requins de la CMS mentionné dans une Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU	6
• Stimulation de la conservation transfrontalière de l'Argali	7
• Des progrès dans la conservation du gorille de la rivière Cross, en danger critique d'extinction, au Cameroun et au Nigéria	9
• Limiter la menace du braconnage de l'oie naine au Kazakhstan	10
• Nouvelle édition de la Série technique de la CMS sur les voies de migration des oiseaux migrateurs	11
■ Campagnes pour la protection des espèces	12
• Fin de l'Année de la chauve-souris sur une note positive	12
■ Nouvelles du secrétariat	13
• Le Swaziland adhère à la CMS	13
• Atelier de renforcement des capacités: améliorer l'intégration des objectifs dans les Stratégies nationales et les Plans d'action en faveur de la diversité biologique	13
• Promotion de la CMS à Washington	14
• Le Secrétariat de la CMS accueille Johannes Stahl	14
• Réunions de la famille de la CMS	15



» cont. p. 1 (Éditorial)

En janvier 2012, Mme Elizabeth Mrema a quitté Bonn afin d'occuper son nouveau poste de Directrice adjointe de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (DEPI) du PNUE, à Nairobi. Toutefois, elle est restée Secrétaire exécutive par intérim et a continué à surveiller de loin le Secrétariat de la CMS. Entretemps, le processus de recrutement de son remplaçant s'est achevé et le Dr. Bradnee Chambers, actuellement Directeur du programme de la Division des lois et conventions environnementales du PNUE, a été nommé et rejoindra le Secrétariat à partir du 1er mars 2013.

Tout indique que 2013 sera également une année chargée. Faire le suivi des résultats non seulement de la COP10, mais également des réunions mentionnées ci-dessus, nécessitera une forte implication du Secrétariat. Puisqu'il faut unir nos efforts afin de sauvegarder les espèces migratrices en tant que partie intégrante de la

biodiversité de la planète, l'élaboration du Plan stratégique pour les espèces migratrices sera une priorité. Le Secrétariat et les membres du Groupe de travail ad hoc feront la promotion de ce nouveau Plan afin d'obtenir un large soutien des Parties et partenaires. Le nouveau Plan stratégique 2015-2023 servira de base afin de renforcer la coopération entre tous les acteurs.

Outre la mise au point des étapes stratégiques, nous ciblons les actions de conservation sur le terrain, mises en place par des ONG partenaires. Vous en trouverez quelques exemples dans ce Bulletin.

Nous apprécions grandement tout le soutien que nous avons reçu des Parties contractantes et des organisations partenaires en 2012 afin d'accomplir notre travail. Bien sûr, nous espérons pouvoir continuer à compter sur vous. Pour finir, je vous souhaite une très bonne année de la part de l'équipe de la CMS ! ■



Bert Lenten



Informations sur les activités de conservation

■ La première Réunion des signataires du MdE Rapaces de la CMS fixe les stratégies de conservation



*Vautour perchoptère (Neophron percnopterus),
© Sergey Dereliev (UNEP/AEWA),
www.dereliev-photography.com*

Lors de la Première réunion des signataires du Mémorandum d'Entente de la CMS sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MdE Rapaces), qui s'est tenue du 9 au 11 décembre 2012 à Abou Dhabi, aux Émirats Arabes Unis, plus de 90 représentants ont débattu des actions de conservation urgentes afin d'accélérer les efforts internationaux en faveur des espèces de rapaces menacées d'extinction.

Les délégués issus de 22 pays et de l'UE ont étudié la mise en œuvre du Plan d'action global et se sont mis d'accord sur les priorités afin de traiter les menaces dans le cadre du MdE Rapaces. Ils ont convenu d'établir l'Unité de coordination à Abou Dhabi sous l'égide de la CMS et de créer un Groupe consultatif technique début 2013. Par ailleurs, ils ont approuvé la résolution 10.11 de la CMS adoptée lors de la 10^{ème} Conférence des Parties sur les lignes électriques et les oiseaux migrateurs.

Nous obtenons de plus en plus de soutien international pour le MdE Rapaces de la CMS. Au cours de la réunion, la Somalie et le Niger ont signé l'accord, établissant le nombre total de signataires à 42. Conjointement à l'Unité de coordination, les signataires traiteront les menaces qui planent sur les espèces de rapaces menacées d'extinction en développant des stratégies de conservation nationales et régionales. Des Plans d'action sur mesure sont également prévus par espèce en faisant participer les pays sur leurs voies de migration des oiseaux. Le faucon concolore bénéficiera d'un Plan d'action international tout le long de sa voie de migration.

En tout, 76 espèces migratrices d'oiseaux de proie et de chouettes, vivant dans 130 pays d'Afrique et d'Eurasie, sont couvertes par le MdE Rapaces. Tous les oiseaux de proie sont exposés à diverses menaces mais les rapaces migrateurs sont particulièrement en danger, car ils entreprennent des voyages annuels souvent longs et difficiles de leurs zones de reproduction à leurs terres d'hivernage et vice versa. ■



Informations sur les activités de conservation

■ Les États situés le long de la Voie de migration d'Asie centrale décident de demander l'élargissement de la zone géographique d'AEWA



Pélican blanc (Pelecanus onocrotalus),
© Sergey Dereliev (UNEP/AEWA),
www.dereliev-photography.com

Les États de l'aire de répartition de la région de la Voie de migration d'Asie centrale (CAF) ont décidé d'étendre la zone géographique de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA) afin d'inclure le Plan d'action de la Voie de migration d'Asie centrale pour la conservation des oiseaux d'eau migrateurs. La réunion sur la marche à suivre concernant le cadre juridique et institutionnel de la CAF s'est tenue à Abou Dhabi, aux Émirats Arabes Unis (EAU), le 12 décembre 2012.

Une déclaration demandant aux Parties d'AEWA d'envisager un élargissement de la zone géographique du traité a été publiée. Dans ce document, il était également demandé aux pays d'Asie centrale d'adhérer à AEWA et de mettre en œuvre le Plan d'action existant. L'alternative envisagée aurait signifié que le Plan d'Action pour les oiseaux migrateurs de la CAF aurait été mis en place indépendamment de la CMS.



Les écologistes attendent une meilleure protection pour les oiseaux étant donné que les arrangements actuels bénéficieront de la coopération et coordination internationales élargies sous l'égide d'AEWA. En 17 ans d'existence, AEWA s'est imposé et a acquis une véritable expérience dans la gestion des menaces urgentes pesant sur les oiseaux d'eau.

La CMS, AEWA et leurs corps dirigeants travailleront ensemble afin de permettre aux Parties d'AEWA de prendre une décision en connaissance de cause sur l'élargissement de la zone de l'Accord visant à inclure la région de la CAF. Étant donné les résultats du Processus sur la structure future de la CMS, le Secrétariat de la CMS a préféré élargir la zone d'accord existante d'AEWA plutôt que de développer un tout nouvel accord.

On peut espérer que la mise en œuvre de cette décision promouvra la conservation des oiseaux d'eau et de leurs habitats dans la région de la Voie de migration d'Asie centrale.



Réunion de la CAF, Abou Dhabi © Sergey Dereliev (UNEP/AEWA), www.dereliev-photography.com



Informations sur les activités de conservation

■ La stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des organisations régionales de gestion des pêches

Par Warren Papworth, Secrétariat de l'AEWA

La capture accessoire des albatros et des pétrels lors d'opérations de pêche à la palangre pélagique constitue une sérieuse menace pour la survie de nombreuses populations de ces espèces. La zone d'alimentation de la plupart des albatros en période de reproduction chevauche la zone de pêche à la palangre pélagique pour le thon et l'espadon. En conséquence, l'adoption de mesures conformes aux meilleures pratiques en vue de conserver les oiseaux marins dans ces zones de pêche à la palangre constitue une priorité pour l'ACAP. Cela a donné l'élan au développement de la stratégie de l'ACAP pour un engagement et une coordination efficaces avec les organisations responsables de la gestion de ces sociétés de pêches.

Il existe cinq organisations régionales de gestion des pêches du thon (ORGP du thon) chargées de la gestion de la pêche à la palangre du thon en haute mer. Parmi celles-ci l'on trouve la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), la

Commission des thons de l'océan Indien (CTOI), la Commission inter-américaine du thon tropical (CITT), et la Commission des pêches pour le Pacifique occidental et central (WCPFC). Le Comité consultatif de



l'ACAP a nommé un coordinateur d'ORGP pour chaque ORGP du thon. Comme son nom l'indique, le coordinateur d'ORGP est chargé de coordonner le travail de l'ACAP dans l'ORGP du thon, comme par exemple l'élaboration de documents de travail, la préparation de documents d'information et la liaison permanente avec les interlocuteurs pertinents de chaque ORGP du thon. Comme chaque ORGP du thon peut avoir plus de trois réunions chaque année, cela représente une charge de travail significative pour chaque coordinateur d'ORGP.

La Stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des ORGP a permis d'importants résultats. Au cours des deux dernières années, quatre ORGP du thon ont adopté des mesures de conservation en faveur des oiseaux marins qui incorporent les conseils conformes aux meilleures pratiques de l'ACAP pour la pêche à la palangre pélagique. Celles-ci indiquent que la combinaison d'une ligne secondaire alourdie, d'une pose nocturne d'appâts et de l'utilisation de lignes de banderoles (pour effrayer les oiseaux) constitue le moyen le plus efficace pour éviter la capture accessoire des oiseaux marins. Même si cela constitue un progrès important, la mise en œuvre effective de ces mesures devrait permettre une diminution substantielle, voire la suppression de la capture accessoire des oiseaux marins. Pour atteindre cet objectif, la collecte de données pertinentes sera essentielle et constituera la priorité de la Stratégie d'engagement de l'ACAP auprès des ORGP dans les années à venir.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter les liens suivants :

AC4 Doc 56 rev

AC5 Doc 29



Adoption de la mesure révisée de conservation des oiseaux marins lors de la 9^{ème} Session régulière de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central en 2012 © Warren Papworth / ACAP



Informations sur les activités de conservation

■ Le MdE Requins de la CMS mentionné dans une Résolution de l'Assemblée Générale de l'ONU

En adoptant une Résolution sur la pêche durable le 11 décembre 2012 à New York, l'Assemblée Générale des Nations Unies (AGNU) a mis en avant l'importance d'un environnement marin sain pour atteindre des objectifs de développement durable.

Plus précisément, au cours des 51^{ème} et 52^{ème} réunions de la 67^{ème} session, l'AGNU a indiqué avec satisfaction dans sa Résolution sur les pêches durables (Résolution 67/79 de l'AGNU) l'adoption du Plan de conservation pour le Mémoire d'Entente sur la conservation des Requins migrateurs (MdE Requins), sous l'égide de la CMS, lors de la première Réunion des signataires. Par ailleurs, la Résolution invite les États de l'aire de répartition à envi-

sager de signer et de coopérer en tant que partenaires, comme mentionné dans le Mémoire d'Entente, et d'envisager de s'associer à celui-ci.



La Résolution dans son ensemble aborde l'utilisation durable des stocks chevauchants et des stocks de poissons grands migrateurs et reconnaît la contribution potentielle des sociétés de pêche au développement durable. Elle accueille également favorablement le document final «L'avenir que nous voulons» de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio +20). Elle reflète l'appel à l'adoption, d'ici 2014, de stratégies visant à aider les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés (PMA) et les petits États insulaires en développement (PEID), à renforcer leurs capacités nationales à conserver et gérer de manière durable une pêche responsable et à en comprendre les bénéfices.

Dans le même temps, la Résolution reflète les engagements pris lors de Rio+20, dont la nécessité d'éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN); de supprimer les subventions à la pêche nocive; et d'améliorer les actions visant à protéger les écosystèmes marins vulnérables des conséquences néfastes significatives, y compris grâce à l'utilisation efficace des évaluations de l'impact.

En outre, la Résolution a pour objectif de garantir que les décisions prises par les organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) soient basées sur les meilleures informations scientifiques disponibles. Le document appelle à l'adoption et à la mise en œuvre urgentes de mesures visant à respecter le Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins. Le MdE Requins a été porté à la connaissance de l'Assemblée Générale par les délégations des États-Unis et de l'Union européenne, tous deux déjà signataires de ce MdE. C'est la première fois que le MdE Requins de la CMS est mentionné dans une Résolution de l'AGNU. ■



Requin-baleine (*Rhincodon typus*)
© Commonwealth of Australia



Informations sur les activités de conservation

■ Stimulation de la conservation transfrontalière de l'Argali

En décembre 2012, les États de l'aire de répartition du mouton de montagne argali (*Ovis ammon*) se sont réunis à Bichkek, au Kirghizistan, afin de discuter de l'élaboration d'un plan d'action international pour la conservation de cette espèce. Cette réunion a constitué une étape supplémentaire importante vers un renforcement de la collaboration et de la communication entre les scientifiques, les compagnies de chasseurs et les responsables de la faune sauvage d'Asie centrale afin d'améliorer la gestion transfrontalière de l'argali. La coopération entre les États de l'aire de répartition de l'argali n'a fait que prendre de

Markhor, géré par la communauté, et du Kirghizistan avec leur nouvelle législation sur la chasse visant à améliorer la gestion durable de l'argali et d'autres ongulés migrateurs. Lors de la réunion, une feuille de route a été établie en vue de finaliser le Plan d'action et les responsabilités pour de futures coopérations ont été assignées.

Avec cette réunion, la CMS a renforcé son rôle majeur dans la gestion et le développement d'une conservation transfrontalière des espèces migratrices. C'était également un excellent exemple de la coopération fructueuse et efficace avec le Secrétariat de la CITES, également présent à la réunion. Parmi les participants l'on comptait des représentants d'organisations internationales, telles que la



Troupeau d'argalis © Askar Davletbakov

l'ampleur depuis l'inscription de l'espèce dans l'Annexe II de la CMS en 2011.

Le plan d'action provisoire cible des activités liées à la recherche, au suivi et à la gestion des données, à la protection des habitats et des voies de migration de l'argali, à l'utilisation, la politique et la gouvernance durables, ainsi qu'à la coopération régionale. Les scientifiques et des représentants de gouvernements ont convenu d'un suivi conjoint des populations d'argalis afin d'identifier et de protéger les voies de migration et les habitats clés. Un des autres sujets de discussion principaux était la manière de créer des mesures d'incitation à la conservation impliquant les communautés locales et le partage des avantages découlant de l'utilisation durable de l'argali. Parmi les points forts l'on peut citer la leçon du Pakistan avec la réussite de son programme de chasse au trophée

CITES, TRAFFIC, le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) et Flora and Fauna International, ainsi que d'institutions scientifiques, d'organismes de gestion des zones protégées, de compagnies de chasseurs et d'ONG issues d'Afghanistan, du Kazakhstan, du Kirghizistan, d'Inde, de Mongolie, du Népal, du Pakistan, de Russie, du Tadjikistan et d'Ouzbékistan .

Le Secrétariat de la CMS a organisé la réunion en collaboration avec le département de la chasse de l'Agence nationale de la protection environnementale et de la forêt, sous l'égide du gouvernement kirghize, et de la German Society for International Cooperation (GIZ), qui a également financé l'atelier et apporte un important soutien au développement d'une coopération régionale pour l'argali et d'autres espèces de la faune sauvage en Asie centrale



Informations sur les activités de conservation

■ Des progrès dans la conservation du gorille de la rivière Cross, en danger critique d'extinction, au Cameroun et au Nigéria

Le financement du gouvernement norvégien, annoncé lors de la 10^{ème} Réunion de la Conférence des Parties, a apporté un soutien essentiel à la planification et à la participation des communautés à la conservation du gorille de la rivière Cross. Ce soutien a facilité les activités de formation et de suivi des gorilles et a encouragé les partenariats entre les communautés locales et le gouvernement. La Wildlife Conservation Society (Société pour la conservation de la vie sauvage, WCS) est chargée de mettre en place le projet.

Suite au premier atelier organisé en février 2012 afin de planifier les activités avec tous les acteurs impliqués dans la conservation de la sous-espèce de grands singes la plus rare, les participants ont convenu d'actions prioritaires au cours des cinq prochaines années. De nouveaux objectifs ont été formulés et sont à présent transformés en actions concrètes.

De premières mesures ont été prises afin de renforcer les capacités des institutions communautaires à gérer les habitats clés du gorille de la rivière Cross, en partenariat avec les autorités de conservation des forêts. Les lois sur la faune sauvage du Cameroun ont été amendées en insistant sur les espèces en danger d'extinction. Le Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun contribue à sensibiliser les membres de la communauté à l'utilisation durable des ressources naturelles de la forêt en vue d'élargir le programme existant « Gorilla Guardian » (gardien de gorille).

Au Cameroun, la sensibilisation à la conservation a commencé dans les communautés du « Gorilla Guardian » grâce à l'embauche d'un responsable de formation à la conservation dont l'objectif est de sensibiliser davantage à l'importance du gorille de la rivière Cross. Le financement de la CMS a permis de prendre en charge le coût de cet emploi. Des visionnages de films, des publications, des conférences et des débats ont grandement contribué à sensibiliser les habitants des villages du « Gorilla Guar-



Les gorilles de la rivière Cross se méfient beaucoup des humains, et cette photo est l'une des rares jamais prises de cette espèce (Foto de J. Sunderland Groves)

dian ». Le responsable de la formation s'est rendu une première fois dans quatre communautés et trois écoles primaires dans de nouvelles zones afin d'élargir les activités de sensibilisation. Plus de 50 pour cent des habitants de cinq villages ont participé au débat et aux visionnages.

Au Nigéria, la WCS a organisé des sorties pédagogiques pour les clubs scolaires dans la Réserve naturelle faunique du Mont Afi, ainsi que dans les monts Mbe. Des visionnages de films ont diffusé des messages de conservation et ont nourri les débats sur des thèmes liés à la conservation.

Créer des moyens de subsistance alternatifs est essentiel pour mener à bien une stratégie de conservation. Ainsi, la WCS s'est impliquée dans la formation et le soutien d'ex-chasseurs. L'apiculture, qui s'est avérée être une solution naturelle contre la destruction des cultures par les éléphants au Kenya, a inspiré les écologistes spécialistes du gorille de la rivière Cross. Au Nigéria, 21 chasseurs issus de 15 communautés ont été sélectionnés pour être formés à l'apiculture. Une fois les ruches colonisées, les futurs apiculteurs ont reçu une formation à la récolte. Au total, 52 ruches ont été construites par les charpentiers locaux et autant devraient être construites en 2013.

La coopération régionale a été renforcée grâce à des patrouilles transfrontières entre Okwangwo au Nigéria et Takamanda au Cameroun. La CMS soutient les patrouilles communes dans le cadre du programme relatif aux patrouilles transfrontières. Ces efforts se poursuivront en 2013 et la CMS rendra compte de l'avancée de l'initiative.



Informations sur les activités de conservation

■ Limiter la menace du braconnage de l'oie naine au Kazakhstan



L'oie naine (*Anser erythropus*)

© Ingar Jostein Øien

L'oie naine, une espèce menacée, est un animal paléarctique qui migre sur de longues distances. Actuellement, elle est en période de reproduction fragmentée dans la zone subarctique depuis la péninsule scandinave, la Finlande, la Carélie et la péninsule de Kola, en Russie, jusqu'à la Sibérie orientale et en période d'hivernage dans les zones humides du sud-est de l'Europe, du Caucase du Sud et du Moyen Orient, ainsi qu'en Chine orientale. L'oie naine est une petite espèce dont le nombre d'animaux s'est effondré de manière spectaculaire depuis les années 1950, avec un déclin estimé entre 30 et 40 pour cent de la population mondiale rien qu'au cours des dix dernières années. Cette diminution brusque est principalement due au braconnage et à la perte des habitats. Cette menace persistante pourrait causer l'extinction de l'espèce.

Il faut une coopération internationale afin d'arrêter le déclin de l'oie naine. Vingt-deux États de l'aire de répartition situés le long des voies de migration des sous-populations de l'oie naine paléarctique occidentale ont mis en place un Groupe de travail intergouvernemental sous l'égide de l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrants d'Afrique-Eurasie (AEWA) et du Plan d'action international d'AEWA pour la conservation de l'Oie naine (population paléarctique occidentale).

Au Kazakhstan, le Comité des forêts et de la chasse et l'Association pour la conservation de la biodiversité du Kazakhstan (ACBK) ont commencé à mettre en œuvre en 2012 un Plan d'action national visant à arrêter le déclin de ces oiseaux. Le projet, soutenu financièrement par la Norvège, a deux objectifs: des activités éducatives et la formation des communautés locales de chasseurs afin de leur permettre de s'impliquer plus activement dans la conservation. Des moyens de subsistance alternatifs sont envisagés afin de supprimer le braconnage. L'équipe de l'ACBK ainsi que d'autres garde-chasses ont été formés au suivi des populations et de la pression de chasse dans les sites clés pendant les migrations de printemps et d'automne.

Le Plan d'action national actuel 2012-2014 identifie les principales menaces qui planent sur l'oie naine au Kazakhstan. Près de 2500 oies sont chassées au Kazakhstan chaque année. Les régimes hydrologiques instables dans les zones de repos menacent les populations. En outre, l'intoxication au plomb et autres perturbations humaines, telles que les pratiques agricoles et la pêche, contribuent à décimer les populations.

Deux ateliers organisés en septembre 2012 avaient pour objectif d'établir un partenariat entre les organes gouvernementaux et les chasseurs afin d'introduire des mesures efficaces pour réduire le taux de mortalité des oies. En conséquence, les règles de chasse existantes au Kazakhstan devront être modifiées.

Avant l'ouverture de la saison de chasse des oies au Kazakhstan, un livret indiquant le statut de conservation de l'oie naine, des mesures visant à la protéger et l'identification de l'espèce a été distribué dans tout le pays. Dans le même temps, une affiche d'AEWA représentant une oie naine avec des inscriptions en kazakh a été distribuée aux chasseurs des régions de Kostanay et du nord du pays.

La création et le maintien de conditions favorable sur les principaux sites de repos constituent des points essentiels de la stratégie de conservation. En 2012, des mesures ont été prises afin de réduire les perturbations, en particulier la chasse dans deux des plus importants



Informations sur les activités de conservation

sites de repos de la région de Kostanay, le lac de Taldykol et le lac de Koybagar.

Des études de suivi ont été menées au printemps et en automne dans le nord du Kazakhstan, ainsi que dans certaines zones voisines de la région d'Aktobe. Des données sur les chiffres, la répartition, l'utilisation des habitats, les sites de repos et l'impact de la chasse ont été collectées.

La chasse reste la principale menace de ces oiseaux d'eau. L'équipe de suivi a fait état de violations fréquentes des règles de chasse. La chasse aux oies dans les zones humides était l'incident le plus fréquemment signalé parmi ces violations. Les membres du Groupe de travail national analyseront les données relatives à l'impact de la chasse sur cette espèce d'oiseaux d'eau et sur d'autres oies et les prendront en compte lors de l'élaboration des actions prioritaires pour 2013. ■



La chasse représente l'une des principales menaces pour l'oie naine © Toni Eskelin



Informations sur les activités de conservation

■ Nouvelle édition de la Série technique de la CMS sur les voies de migration des oiseaux migrateurs

Avec le document Étude des voies de migration des oiseaux migrateurs et priorités de gestion, le Secrétariat de la CMS va publier un numéro complet sur la conservation des oiseaux migrateurs dans sa Série technique.

Une voie de migration est une région géographique sur laquelle les oiseaux migrateurs dépendent pour se reproduire ou non, muer, se reposer et autres activités au cours de leur cycle annuel. Pour certaines espèces, ces voies de migration sont des « chemins » distincts reliant un réseau de sites clés, alors que pour d'autres, elles sont plus dispersées.

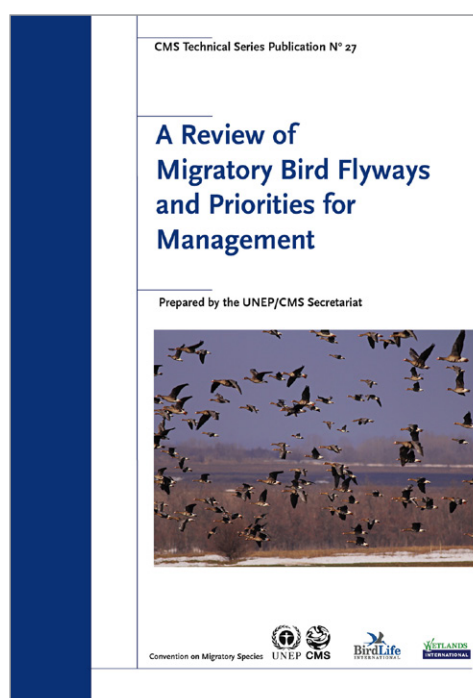
Cette publication a été conçue comme un important outil de conservation et a pour objectif de démontrer la nécessité d'une coopération internationale. Elle pourrait servir de référence principale pour tous ceux impliqués dans l'étude et la conservation des oiseaux migrateurs. Elle donne un aperçu des forces et faiblesses de plus de 30 instruments internationaux différents spécialisés dans les voies de migration et visant à conserver les oiseaux migrateurs.

Conformément à la Résolution 9.2, un groupe de travail sur les voies de migration internationales des oiseaux a été créé sous la supervision du Conseil scientifique de la CMS pour servir de laboratoire d'idées sur les voies de migration. Il étudie les sujets scientifiques et techniques liés à la conservation des oiseaux migrateurs et de leurs habitats, ainsi que les instruments et initiatives internationaux pertinents. Ces données pourront servir de base à de futures mesures de la CMS sur les voies de migration et contribuer au travail sur la structure future de la CMS.

Au cours de la période 2008-2011, le Groupe de travail sur les voies de migration a traité trois objectifs principaux dans trois études indépendantes. Le premier était la révision des instruments de gestion des voies de migration des oiseaux migrateurs au niveau mondial (Étude 1). Le deuxième était d'étudier les connaissances scientifiques

sur les voies de migration des oiseaux migrateurs et les priorités de conservation et d'identifier les principaux manques (Étude 2). Le troisième proposait de nouvelles possibilités de mesures pour la conservation et la gestion des voies de migration, à intégrer dans le Processus sur la structure future de la CMS (Étude 3). Ces trois documents, publiés dans ce numéro de la Série technique, ont été approuvés par le Conseil scientifique et la Dixième Conférence des Parties.

Le Groupe de travail sur les voies de migration propose un nouveau mécanisme stratégique afin que la CMS garde une vue globale des priorités de conservation liées aux voies de migration. À l'avenir, il donnera des conseils experts sur les activités prioritaires de la Convention liées aux voies de migration. Cette étude fait suite à la Résolution 10.10 et servira de guide pour la conservation mondiale des voies de migration et les possibilités de mesures visant à promouvoir la coopération entre les instruments, les initiatives et les partenariats liés aux voies de migration au sein et en-dehors des Nations Unies. ■





Campagnes pour la protection des espèces

■ Fin de l'Année de la chauve-souris sur une note positive

Avec la fin de la campagne de l'Année de la chauve-souris, la CMS entre dans l'ère de l'édition numérique. Jusqu'à maintenant, le Secrétariat de la Convention atteignait son public international grâce à des supports d'information imprimés en visant des milliers de personnes tout au plus. Pour la première fois, une publication avec un contenu interactif va être produite et sera diffusée exclusivement sur Internet. L'avantage est de bénéficier du réseau de milliards de personnes qui permet de diffuser des informations même dans les endroits les plus reculés en temps réel.

La publication est un outil éducatif complet sur les chauves-souris et sera disponible dans les six langues officielles de l'ONU afin d'en permettre l'accès à de nouveaux groupes cibles. Organisé par régions du monde,

le document parle des menaces qui planent sur ces animaux, la manière dont ils rendent service aux écosystèmes et ce qui est fait pour inverser les tendances démographiques négatives. Certaines espèces régionales sont présentées afin de démontrer la diversité de ce groupe d'animaux. Il y aura également un questionnaire sur les chauves-souris pour tester les connaissances du lecteur, ainsi qu'un exercice interactif pour construire une boîte à chauves-souris.

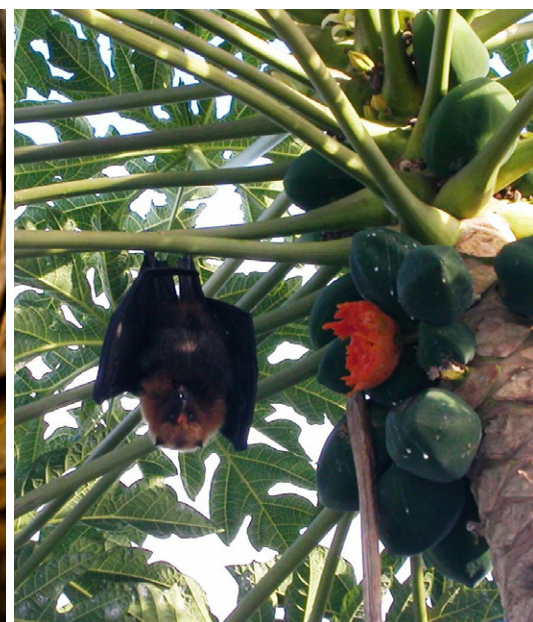
Cette publication a pour objectif de rectifier les fausses croyances, de générer un plus fort intérêt pour les chauves-souris et d'encourager davantage les recherches qui contribuent à sensibiliser la population internationale à ces animaux. Elle devrait être disponible d'ici fin mars 2013.



*Des Pteropus giganteus suspendues ; Népal
Kaski © Narayan Koyu*



*Des Lasiurus blossevillii en train de dormir
entre les feuilles d'un palmier à cire (Trithrinax
campestris) © Ale Lucas*



*En train de se nourrir de papayes, Ile Maurice
© Birgit Rudolph*



Nouvelles du secrétariat

■ Le Swaziland adhère à la CMS

Le Royaume du Swaziland a rejoint la Convention en tant que 118^{ème} Partie le 1^{er} janvier 2013. On peut espérer que cette adhésion aura un impact significatif sur les activités de conservation dans la région d'Afrique australe. Dans le même temps, le Swaziland a adhéré à l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), amenant le nombre de membres de ce dernier à 69.

Le Swaziland constitue une zone clé à la croisée de grandes voies de migration intérieures: chaque année, plus de 500 espèces d'oiseaux survolent le Swaziland ou s'y reproduisent. Rien que dans la réserve de chasse de Mbuluzi, célèbre pour sa faune aviaire, 400 espèces d'oiseaux se reproduisent et se nourrissent tout au long de l'année ou y passent au cours de leur migration. Du fait de la diversité de sa surface, jusqu'à 107 espèces de mammifères y ont été identifiées.

Certains oiseaux du Swaziland menacés d'extinction, tels que le faucon crécerellette (*Falco naumanni*), le faucon kobez (*Falco amurensis*), l'hirondelle bleue (*Hirundo atrocaerulea*) et l'érismaure maccoa (*Oxyura maccoa*), sont répertoriés dans l'Appendice I de la CMS. 59 espèces sont répertoriées dans l'Appendice II. Parmi les 107 mammifères du pays l'on trouve des animaux charismatiques tels que le guépard (*Acinonyx jubatus*) et l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*), tous deux répertoriés dans l'Appendice II. ■

■ Atelier de renforcement des capacités: améliorer l'intégration des objectifs dans les Stratégies nationales et les Plans d'action en faveur de la diversité biologique

Un atelier de renforcement des capacités pour treize pays africains anglophones s'est tenu du 26 au 28 novembre 2012 à Harare, au Zimbabwe. L'atelier a rassemblé 46 correspondants nationaux de la CDB, de la CMS et de la CITES en vue de trouver comment intégrer les objectifs des conventions liées à la biodiversité dans les mises à



Atelier régional pour l'Afrique sur l'intégration des objectifs de la CMS et de la CITES dans les NBSAP, Harare, Zimbabwe © Francisco Rilla

jour des Stratégies nationales et plans d'action en faveur de la diversité biologique (NBSAP).

Le PNUE, en collaboration avec les Secrétariats de la CDB et de la CMS, a organisé et dirigé l'atelier. Le soutien financier venait de divers donateurs, tels que le Ministère de l'environnement suédois, le gouvernement japonais à travers le Fonds japonais pour la biodiversité et le gouvernement allemand. Le soutien logistique sur place a été apporté par le Ministère de l'environnement et des ressources naturelles du Zimbabwe.

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le lien ci-dessous :

http://www.cms.int/news/PRESS/nwPR2012/12_dec/nw_071212_harare_nbsaps.html

Ou envoyez un e-mail à Francisco Rilla: frilla@cms.int ■



Nouvelles du secrétariat

■ Promotion de la CMS à Washington

Du 26 au 30 novembre 2012, M. Bert Lenten, Responsable de la CMS, s'est rendu à Washington DC afin de discuter avec des représentants d'organisations gouvernementales et non-gouvernementales (ONG). L'objectif de cette visite était de faire connaître la CMS et les instruments juridiques conclus sous son égide et de chercher un soutien supplémentaire pour leur mise œuvre. Il était également question d'étudier l'intérêt des États-Unis à adhérer à la CMS et à l'ACAP.

M. Lenten et Mme Monika Thiele, correspondante nationale de la CMS en Amérique du Nord basée au Bureau régional du PNUE pour l'Amérique du Nord (RONA) à Washington D.C. ont participé à 14 réunions avec des agences gouvernementales et des ONG. Lors de deux tables rondes à des ONG, la CMS a saisi l'occasion pour présenter des activités liées aux espèces marines, ainsi que des sujets concernant des espèces aviaires et terrestres. La CMS propose des opportunités uniques aux pays non parties de s'engager formellement et soutenir financièrement les activités de la Convention au travers de ses sous-accords et MdE. Ainsi, les États-Unis ont prouvé leur fort engagement en signant récemment le MdE sur les cétacés du Pacifique, ainsi qu'en faisant une donation de 100 000 \$ au MdE Requins, dont ils sont signataires. À l'invitation du U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS), M. Lenten retournera à Washington fin janvier afin de participer à la réunion du Comité directeur de la Western Hemisphere Migratory Species Initiative (WHMSI). ■

■ Le Secrétariat de la CMS accueille Johannes Stahl

Dr. Johannes Stahl a rejoint aujourd'hui le Secrétariat de la CMS sur la base d'un contrat temporaire afin de remplacer la Dr. Aline Kühl, actuellement en congé prolongé. En tant que nouveau responsable scientifique et technique associé, Johannes contribuera au travail



Johannes Stahl © J. Stahl

du département scientifique et aidera à l'organisation des réunions du Conseil scientifique, ainsi que d'autres événements. Plus précisément, il travaillera au développement du Programme des petites subventions, ainsi que sur des sujets difficiles, tels que le changement climatique et les réseaux écologiques.

Avant de rejoindre le Secrétariat de la CMS, Johannes était un Jeune expert associé pour la biodiversité des forêts au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (CDB). Ses principaux sujets de travail étaient la crise du gibier et la gestion durable de la faune sauvage, ainsi que les aspects liés à la biodiversité de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+).

Johannes est titulaire d'un doctorat en agriculture de l'Université d'Humboldt, à Berlin, ainsi que d'un Master d'anthropologie sociale de l'Université de Fribourg. Il a également été chercheur en science, politique et gestion environnementales à l'Université de Berkeley, en Californie. D'origine allemande, il a vécu pendant de longues périodes en Albanie, en Argentine, en Bolivie, au Canada et aux États-Unis. ■



Nouvelles du secrétariat

■ Réunions de la famille de la CMS

Date	Évènement	Lieu
19-20 fév.	2 ^{ème} Réunion des États signataires du MdE Dugong (MOS2)	Manille, Philippines
12 février	5 ^{ème} Réunion du Comité pour la restauration de la population d'Oie naine, sa reproduction en captivité et sa réintroduction en Fennoscandie (RECAP5)	Bonn, Allemagne
21 mars	EUROBATS : 8 ^{ème} Réunion du Comité permanent	Londres, Royaume-Uni
8-12 avril	3 ^{ème} Réunion des États signataires du MdE sur la grande outarde d'Europe centrale	Hongrie
15-17 avril	EUROBATS : 18 ^{ème} Réunion du Comité consultatif	Sofia, Bulgarie
16-18 avril	9 ^{ème} réunion du Groupe Jastarnia d'ASCOBANS	Göteborg, Suède
29-30 avril	ACAP : Groupe de travail sur le statut des populations et de la conservation	La Rochelle, France
1-3 mai	ACAP : Groupe de travail sur la capture accessoire des oiseaux marins	La Rochelle, France
6-10 mai	7 ^{ème} Réunion du Comité consultatif de l'ACAP (CC7)	La Rochelle, France
Août/Sept	ASCOBANS : 20 ^{ème} Réunion du Comité consultatif	Varsovie, Pologne
18-20 septembre	AEWA : 9 ^{ème} Réunion du Comité permanent	Trondheim, Norvège
9-10 octobre	18 ^{ème} Réunion du Conseil scientifique de la CMS	Gaeta, Italie
Oct/nov	Réunion du Groupe de travail du Plan stratégique de la CMS	Bonn, Allemagne
Oct/nov	CMS : 41 ^{ème} Réunion du Comité permanent	Bonn, Allemagne
4-8 novembre	9 ^{ème} Conférence des Îles du Pacifique sur la conservation de la nature et les zones protégées	Suva, Fidji



Mentions légales

Secrétariat PNUE/CMS
 Hermann-Ehlers-Str. 10, 53113 Bonn, Germany
 T. +49 228 815-2401/2, F. +49 228 815-2449

secretariat@cms.int, www.cms.int
 Rédactrice responsable: Veronika Lenarz
 Design: Karina Waedt